

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	30.10.2021	14h38	21.213	DESC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe libéral-radical

Titre : Veille économique : le canton est-il au contact de ses entreprises ?

Contenu :

Quelques récentes annonces de probables fermetures d'entreprises pour cause de délocalisation ont laissé planer un certain nombre d'incertitudes et de doutes quant au respect du cadre légal d'une part, mais également quant aux contacts établis avec les autorités cantonales, et leur rôle, notamment le service de l'économie. De manière plus large, notre groupe s'interroge également sur l'impact de l'évolution du contexte politique entre la Suisse et l'Union européenne (UE) sur la marche des affaires des entreprises neuchâtelaises et de l'Arc jurassien.

Le groupe libéral-radical interpelle donc le Conseil d'État sur les éléments suivants :

- Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur le respect des procédures d'annonce légalement prévues dans ces cas de fermetures d'entreprises ?
- Une fois les effets d'annonce passés, quels contacts sont établis à des fins de discussion/négociation avec des entreprises sur le départ ?
- Les suppressions d'emplois annoncées pourront-elles être absorbées par d'autres entreprises en développement ou une évolution négative du taux de chômage se dessine-t-elle ?
- Dans quelle mesure les évolutions incertaines liées à la perspective d'un accord-cadre avec l'UE ont-elles également une influence sur ces décisions de fermeture ou de délocalisation, respectivement sur la marche des affaires des entreprises exportatrices ?
- Cas échéant, quelles actions peuvent être menées à des fins d'accompagnement ?
- Finalement, en regard de ces éléments et d'autres du contexte économique, comment le Conseil d'État juge-t-il les perspectives économiques pour le tissu industriel neuchâtelais ?

Développement :

Au-delà d'un contexte économique post-Covid-19 incertain, le groupe libéral-radical se pose légitimement la question de la proximité et des contacts étroits nécessaires entre le service de l'économie et le tissu économique neuchâtelais. Info ou intox, certains partenaires sociaux affirment à chaque occasion que les procédures légales ne sont pas respectées et que les autorités sont mises devant le fait accompli. Dans le même temps, les incertitudes liées à l'accord-cadre avec l'UE semblent une musique lointaine mais déployant déjà des effets négatifs dans le développement et les choix stratégiques des entreprises exportatrices. Bien que la situation post-Covid-19 se dessine a priori positivement pour l'économie au sens large, de nombreux signaux négatifs pourraient entraver une reprise économique espérée et attendue dans l'intérêt de tous.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Damien Humbert-Droz

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Andreas Jurt	Sloane Studer	Quentin Di Meo
Alexandre Brodard	Mary-Claude Fallet	Sandra Menoud
Alexis Maire	Didier Germain	Lionel Rieder
Béatrice Haeny	Michel Zurbuchen	Corinne Schaffner
Caroline Juillerat	Claudine Geiser	Armelle von Allmen Benoit

Sophie Rohrer	Patricia Borloz	Francis Krähenbühl
Boris Keller	Bastian Droz	Nadia Chassot
Nicolas Ruedin	Carine Muster	Stéphane Rosselet